



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 121896

## Texte de la question

Mme Paulette Guinchard souhaite attirer l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur le processus de désarmement, démobilisation, réinsertion et d'identification des populations en Côte d'Ivoire (DDR) lancé le 18 juin 2006. Selon Amnesty International, la France ne s'engagerait pas de manière suffisante dans ce processus. C'est pourquoi elle aimerait savoir quelles mesures de réinsertion des anciens combattants dans la société notamment des enfants, des jeunes filles et des femmes impliqués dans la guerre ont été entreprises dans le cadre de ce processus et quels moyens financiers ont été accordés par la République française pour favoriser ces mesures en Côte d'Ivoire.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Paulette Guinchard](#)

**Circonscription :** Doubs (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121896

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** coopération, développement et francophonie

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 avril 2007, page 3477